

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
28/01/21**

L'an deux mille vingt et un et le quatre février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian (Proc.)**, Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**

Présents : Mme GERARD , RAMEAU, Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY,

**D.C.M n° 2.3
Convention servitude ENEDIS
Parcelle A 1229**

**Absents excusés :
M. EVIN (Proc. Mme AIMONE-AT)
Mme AGUILA (Proc. M. SANS)**

Monsieur DESHONS Frédéric a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une convention de servitude doit être signée avec ENEDIS pour l'implantation d'un poteau béton sur la parcelle cadastrée section A numéro 1229, nécessaire aux travaux d'enfouissement de la ligne Moyenne Tension sur le chemin de Pentens.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer cette convention.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE à l'unanimité des membres présents,

Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS portant sur la parcelle communale cadastrée section A numéro 1229.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **08.02.2021**

Pour copie conforme

En mairie, le 5 Février 2021

Le Maire,
Christian SANS

